

M^e Arnaud BAROUSSE

NOTAIRE

*Successeur de son Père, de son Grand-Père
et de son Arrière-Grand-Père*

Route de Luchon
31510 LABROQUERE

TEL : 05.61.88.31.45

FAX: 05.61.88.39.49

E-MAIL : etude.barousse@notaires.fr



Etude fermée le Lundi

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Arnaud BAROUSSE notaire à la résidence de LABROQUERE, canton de Barbazan (Haute-Garonne), soussigné, le 28 novembre 2017 il a été constaté la VENTE,

Avec la participation de Maître Christel CASAMAJOU, notaire à TOURNAY (65190), assistant la venderesse.

Par :

Madame Nathalie Julia **MARTI**, assistante maternelle, épouse de Monsieur Stéphane Louis Jean **FONTAN**, demeurant à OZON (65190) 20 rue Carrera de Darre.

Au profit de :

Madame Ghislaine Danielle **MARLOT**, opérateur comptable, veuve de Monsieur Jean **MILAN**, demeurant à IZAOURT (65370) 5 quartier Le Castans.

Quotités acquises :

Madame Ghislaine MILAN acquiert la pleine propriété du **BIEN** objet de la vente.

IDENTIFICATION DU BIEN

A OZON (HAUTES-PYRÉNÉES) 65190 20 Rue Carrera de Darre,

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION élevée d'un étage comprenant:

- au rez-de-chaussée: cuisine, salon-séjour, salle de bains, WC, buanderie, cellier,
- à l'étage: salle d'eau, quatre chambres, dressing,
- cuisine d'été,
- abris extérieurs et chalet en bois,
- toiture recouverte pour partie de panneaux photovoltaïques (19m²),
- jardin attenant et parcelles en nature de bois autour.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
B	150	NOUGARO	00 ha 09 a 52 ca
B	152	20 RUE CARRERA DE DARRE	00 ha 01 a 59 ca
B	153	NOUGARO	00 ha 01 a 18 ca
B	154	NOUGARO	00 ha 02 a 45 ca
C	82	LES TROUCH	00 ha 29 a 27 ca
C	170	ARROUHY	00 ha 12 a 48 ca
C	519	LES TROUCH	00 ha 07 a 30 ca
D	256	BOYNE	00 ha 23 a 58 ca

Total surface : 00 ha 87 a 37 ca

Identification des meubles

Divers meubles détaillés à l'acte.

PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A LABROQUERE (Haute-Garonne),

LE 28 novembre 2017.